

**DELIBERATION**  
**SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 10 AVRIL 2017**

Nombre de Conseillers : 37  
En exercice : 37  
Présents : 26  
Pouvoirs : 09  
Votants : 35

Date de convocation du Conseil Communautaire :  
Le 04/04/2017

Le 10 avril 2017, le Conseil de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Bernard GRISON au siège de la Communauté de communes DOMBES SAONE VALLEE.

Présents : Jean-Claude AUBERT, Nathalie BARDE, Marie Jeanne BEGUET, Hubert BONNET, Christine CIOLFI, Brigitte COULON, Pascal CUNY, Daniel DOMPOINT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Bernard GRISON, Bruno HENRY, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Michel RAYMOND, Bernard REY, Anny SANLAVILLE, Etienne SERRAT, Richard SIMMINI, Marie-Christine THEVENET (remplaçant Mr Raymond MOUSSY), Martial THEVENET, Claude TRASSARD, Frédéric VALLOS, Dominique VIAL.

Absents excusés : Isabelle ACHARD (pouvoir à Mr Bruno HENRY), Christian BAISE, Noël CHEYNET, Dominique DESFORGES (pouvoir à Mr Hubert BONNET), Jacky DUTRUC (pouvoir à Mme Nathalie BARDE), Françoise DUVILLARD (pouvoir à Mr Frédéric VALLOS), Olivier EYRAUD (pouvoir à Mme Christine CIOLFI), Yann GALLAY (pouvoir à Mme Gaëlle LICHTLE), Béatrice GUERIN (pouvoir à Mr Claude TRASSARD), , Raymond MOUSSY (remplacé par Mme Marie-Christine THEVENET), Chantal NOEL (pouvoir à Mr Yves DUMOULIN), Pierre PERNET (pouvoir à Mme Christine FORNES), André COLLON (Saint Jean de Thurigneux).

Assistaient : Jean-José BETTIOL (Beauregard), Roger CHORIER (Civrieux), Michel DUROUSSIN (Rancé), Pierre LUCIDOR (Toussieux), Patrick LOUAHALA - DGS, Géraldine RAYNAL - DGA

Secrétaire de séance : Mr Vincent LAUTIER

**OBJET : ENVIRONNEMENT – Adhésion à l'Agence Locale pour l'Energie et le Climat (ALEC)**

M. Etienne SERRAT, Vice-président chargé de l'environnement, rappelle que l'association Hélianthe, a été transformée en Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01). Cette association, sollicite l'ensemble des EPCI, pour leur adhésion.

L'objet de l'Alec est de déterminer, planifier et mettre en œuvre, une politique territoriale de maîtrise de l'énergie axée sur la sobriété et l'efficacité énergétique, et le développement des énergies renouvelables. Cette politique de transition énergétique vise également à préserver l'eau, les ressources naturelles et la qualité de l'air.

L'association peut agir, dans le cadre de ses statuts, pour ses membres ou pour des tiers pour mener des actions d'intérêt général et à titre accessoire, avoir une activité de prestation de service, le cas échéant, à titre onéreux (formation, études, événements...).

L'association est composée de membres de droit avec voix délibérative et dispensés de cotisation (CD 01, Région AURA), de membres actifs avec voix délibérative et cotisants (collectivités territoriales et établissements publics, opérateurs publics ou privés, entreprises et organisations professionnelles, bailleurs sociaux, offices HLM, représentants des propriétaires et copropriétaires, agences immobilières, syndics, acteurs du logement, institutions financières et compagnies d'assurance).

Pour les collectivités, la cotisation est fixée à 0,1€ par habitant, soit pour la CCDSV en 2017 : 3 753 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire à l'unanimité,

- ✓ **Approuve** l'adhésion de la Communauté de communes Dombes Saône vallée à l'Agence Locale de l'Energie et du Climat de l'Ain (ALEC 01)
- ✓ **Mandate** le Président pour la représenter au sein des instances de cette association.

Et ont signé sur le registre tous les membres présents.

Acte rendu exécutoire après transmission en Préfecture le : **20 AVR. 2017**  
N° récépissé télétransmission : 001-200042497-20170410-2017C39-EN  
Affichage le : **20 AVR. 2017**

A Trévoux, le 10 avril 2017

**Le Président,**  
**Bernard GRISON**

